

## ENGAGÉS pour RÉUSSIR LOCALEMENT la mobilisation nationale en faveur du logement social :

### Signature d'une charte locale le 25-10-2021

Par les partenaires :

- VIVEST, représentée par sa Présidente, Christine BERTRAND
- La Fédération du BTP de Moselle représentée par son Président, Pierre SCHAEFFER
- La Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle représentée par son Président, Alban VIBRAC
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Meurthe et Moselle (CAPEB), représentée par son Président, Lénaïc RAUCH
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Moselle (CAPEB), représentée par son Président, Emilien GANGEMI



## UNE CHARTE LOCALE NÉCESSAIRE POUR LA RELANCE DU LOGEMENT ABORDABLE

### Contexte

Le contexte de la relance économique et écologique engage l'ensemble des acteurs du marché du logement à relever le défi de l'accélération de la production neuve et de la rénovation thermique pour développer l'offre de logements abordables sur tous les territoires. **Cet engagement s'est notamment concrétisé par la signature d'un pacte de relance national visant l'objectif de 250 000 logements sociaux agréés sur 2021-2022.**

**Face à la baisse significative de près de 20% de logements locatifs sociaux en métropole en 2020**, les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment se mobilisent via une accélération de la mise en œuvre de leurs engagements. **La signature de cette charte locale entre Vivest, la FFB Moselle et Meurthe-et-Moselle, la CAPEB Moselle et Meurthe-et-Moselle, vise à favoriser cette mobilisation sur notre territoire pour d'accompagner la politique de construction et de réhabilitation du parc de VIVEST. Celle-ci représente plus de 600 logements neufs et 700 logements réhabilités par an, en Moselle et La Meurthe et Moselle, soit 120 M€ d'investissement annuel.** Les différentes Fédérations sont entièrement parties prenantes dans ces engagements et vecteur d'information pour leurs adhérents.

## Choc des coûts de production et difficultés d'approvisionnement suite à la pandémie

Tandis que la mobilisation des parties prenantes reste entière sur les questions foncières pour accompagner la relance dans le logement, **la question de la hausse du coût de production est préoccupante au regard de l'envolée des prix des matériaux de construction, voire de leur disponibilité.** D'abord observé sur les produits acier, cuivre et PVC, puis sur le bois de construction et les autres métaux non ferreux, le mouvement gagne plus récemment les plastiques, le polyuréthane, le polystyrène, les résines, la peinture. **Il n'est plus rare de recevoir des annonces à +30% sur ces produits.**

Les équipements plus techniques sont aussi concernés. Pour certains produits et équipements, **cela se double de difficultés d'approvisionnement qui impactent directement la réalisation de nos chantiers de construction et de rénovation.**

Aujourd'hui, la plupart des marchés de logements sociaux restent signés à prix fermes, non actualisables ni révisables, et prévoient des pénalités de retard. **Cet effet de ciseau met donc en péril, pour la filière du bâtiment, le calendrier de l'objectif des « 250 000 » et menace la survie même d'un pan entier de l'appareil productif au sein des territoires.**

## 5 objectifs pour des valeurs partagées par tous les signataires

La charte locale qui sera signée le 25 octobre dans les locaux de VIVEST, est essentielle pour contractualiser et sécuriser la volonté et l'engagement collectif des parties prenantes sur les points suivants :

- **Répondre à la mobilisation quantitative et écologique pour la relance du logement en Moselle et Meurthe-et-Moselle,**
- **conjuguer la relance avec une démarche d'achat responsable en soutien de l'économie locale,**
- **s'inscrire dans un dialogue renforcé sur la réalité du marché de la construction et la prévention de contentieux,**
- **préserver la santé économique, voire la pérennité des PME-TPE du tissu économique local,**
- **assurer la mise en œuvre des procédures préservant la sécurité des personnes** face aux nouveaux risques provoqués par la Covid-19.

Cette charte s'appliquera sur les chantiers de logement social et intermédiaire dont les consultations sont à venir (à compter de la signature de la charte locale) **et ceux dont les signataires « bailleurs sociaux » assurent la maîtrise d'ouvrage directe sur l'ensemble du territoire national.**

Elle n'a pas de caractère réglementaire et n'a pas vocation à se substituer à tout protocole ou accord national ou local.

**Un comité dédié se réunira localement chaque semestre** sur la base des retours issus des adhérents respectifs ou entités rattachées pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la charte.

## 5 objectifs déclinés concrètement par 21 engagements

qui vous seront présentés le 25 octobre, à l'occasion de la signature de la charte.

### EN SAVOIR + SUR VIVEST

23 000 logements gérés sur les départements 54 et 57

350 collaborateurs

120 M€ d'investissements annuels

1 siège social à Metz / 1 délégation territoriale à Nancy

5 agences en Moselle : Metz / Woippy / Thionville / Saint-Avold / Forbach

32 points d'accueil pour nos clients-locataires

+ de 160 communes partenaires

+ de 2000 clients logés chaque année

Une programmation annuelle à venir de près de 700 logements en construction et 750 logements en réhabilitation.